

Département de l'Yonne

Communauté de Communes  
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Date de convocation :</b>	6 janvier 2012	<b>Nombre de conseillers communautaires</b> En exercice: <b>49</b> Présents : <b>47</b> Votants : <b>47</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	6 janvier 2012	

**Séance du 16 janvier 2012**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi seize janvier deux mille douze à vingt heures, à la salle polyvalente de Looze, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :** Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Madame Marie-Lyne MAHIET (suppléante), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Evelyne TRECARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Bernard GUINOT, Madame Anaïs ESNAULT (suppléante), Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Lionel PERREAU, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Marcel GALLOIS (suppléant), Madame Eliette ITALIANO, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

**ETAIENT EXCUSES :**

Monsieur Philippe MAUNY, représenté par Madame Marie-Lyne MAHIET  
Monsieur Yannick VILLAIN, représenté par Madame Anaïs ESNAULT  
Monsieur Jean-Claude GRELARDON, représenté par Monsieur Marcel GALLOIS  
Monsieur Hervé DESCHAMPS  
Monsieur Olivier CENDRÉ

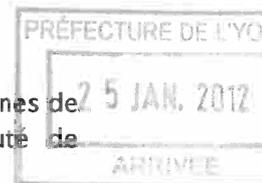
**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Frédérique COLAS

\*\*\*

**OBJET :** transfert de voirie communautaire des communes de Brion, La Celle Saint-Cyr, Cézy, Chamvres et Paroy-sur-Tholon

**OBJET : transfert de voirie communautaire des communes de Brion, La Celle Saint-Cyr, Cézy, Chamvres et Paroy-sur-Tholon**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2011 portant l'adhésion des communes de Cézy, Chamvres, Paroy-sur-Tholon, La Celle Saint-Cyr et Brion à la Communauté de Communes du Jovinien,



Vu les délibérations en date du 30 septembre 2010 favorable à l'adhésion de Cézy, du 10 décembre 2010 acceptant les adhésions de Chamvres et Paroy-sur-Tholon, du 2 février 2011 en faveur de l'intégration de la Celle Saint-Cyr et du 26 septembre 2011 favorable à l'adhésion du Brion, au 1<sup>er</sup> janvier 2012,

Vu la délibération du conseil municipal de Cézy du 3 novembre 2011 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Paroy-sur-Tholon du 16 décembre 2011 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Brion du 15 décembre 2011 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Chamvres du 18 novembre 2011 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de La Celle Saint-Cyr du 22 décembre 2011 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

**Considérant** la compétence « voirie » de la Communauté de Communes du Jovinien,

**Considérant** le transfert de compétence de voirie des communes de Brion, Cézy, Chamvres, La Celle Saint-Cyr et de Paroy-sur-Tholon,

**considérant** l'avis favorable des membres du bureau communautaire réuni le 3 janvier 2012,

les rues transférées sont les suivantes :

**Brion :**

Brion - La Fourchette  
La Fourchette - Looze  
Chemin Des Vaneries  
Rue René Froissart  
Chemin du Puits  
Impasse de la Rochette  
Rue Bellevue  
Rue Pierre Curie  
Rue Neuve  
Rue Victor Hugo  
Rue Pasteur  
Rue Voltaire

Chemin Puits à Villiers  
Rue de la Prairie  
Impasse des Jasmins  
Rue du Colombier  
Rue de la Liberté  
Rue du Fourneau  
Impasse Du Vau  
Impasse de l'Ecole  
Ruelle St Phal  
Ruelle Casse Dois  
Rue du Ruisseau  
Chemin De Migennes

### **Cézy**

Impasse des Ecoles  
Rue de la Mairie  
Place de l'Eglise  
Rue de Joinville  
Rue de la Résistance  
Rue du Four Banal  
Rue Félix Arvers  
Rue du Moulin d'En Haut  
Impasse du Moulin d'En Haut  
Rue du Moulin d'En Bas  
Rue Traversière  
Rue Cosinont  
Rue du Port d'En Bas  
Rue du Stade  
Rue de l'Amandier  
Impasse de l'Amandier  
Place de la République  
Rue de la République  
Rue du Pont à Cheval  
Chemin de Prêles  
Rue de Prêles  
Rue des Varennes  
Chemin de la Chaume aux Chiens  
Les Varennes  
Rue de Thèmes  
Rue Soufflot  
Rue Javiot  
Rue de la Prairie  
Ruelle de la Prairie  
Rue de la Chapelle St-Esprit  
Rue du Port En Haut

### **Chamvres**

Chemin de la Grand'pièce  
Rue des Maisons Brûlées  
Rue Chapoteau  
Rue de la résistance  
Rue Marceau  
Rue des sentiers  
Rue de la Paix  
Chemin du Gros saule  
Rue des écoles

### **La Celle Saint-Cyr**

Voie communale n° 9 de l'intersection de la rue de la Charmée à la limite avec la commune de Béon,  
Chemin du cognié-Bolay aux vignes de Pivins jusqu'à l'intersection avec la rue de la Charmée,  
Rue de la Charmée dans sa totalité  
Grande rue du n° 24 au n° 37,  
Chemin de la Patouille,  
Impasse des giroflées,

Rue des Buttes  
Avenue du 6 Juin 1944  
Rue de la Gare  
Rue des Petits Prés  
Rue du Tillet  
Rue du Péage  
Ruelle du Péage  
Impasse du Péage  
Rue de la Ferme  
Route de Béon  
Rue de la Contemine  
Rue André Roy  
Route de Joigny  
Route de Précý  
Rue du Pressoir  
Chemin des Vignes  
Chemin de Villecien  
Chemin de la Voie Chalet  
Grande Rue  
Route de St-Julien du Sault  
Rue de la Croisette  
Route du Golo  
Le Golo  
Route des Vieilles Granges  
Rue de Cézy  
Chemin du Noyer Galleux  
La Croix Piochard  
Entrée de Vauguillain  
Vauguillain





Rue des Rondots,  
Rue du Pressoir,  
Impasse du Pressoir,  
Rue du Grosgray,  
Rue de la Julienne,  
Route de Cézy qui passe dans le hameau de Beaumont et qui se termine à l'intersection avec la D 134,  
Place des Erables,  
Route de la Fontaine qui traverse le lieu dit « la Fontaine », qui monte au hameau de Vaussauges et que se termine à la limite avec la commune de Béon, (CV n° 10)  
Route de Pinelle,  
Route du Bas du Parc qui se termine à l'intersection avec la D 134 au lieu dit « le Bas du Parc », (CV n° 4)  
Impasse du Stade,  
Impasse du Château,  
Rue de la Grand Cour,  
Rue du Gué,  
Rue de la Chapelle de la D 194 à la rue de la Charmée,  
Chemin de la Corrivet,  
Chemin de la Voie du Cormier,  
CV n° 6 de l'intersection avec la route du Bas du Parc (CV n° 4) jusqu'à l'intersection avec la D134,  
Chemin des Foulons de Précy de la D 194 A au Moulin d'en Haut,  
Chemin de l'Entre Deux qui va de la D 134 au Moulin de Batilly (sur la moitié de sa distance car en limite avec Cezy, et l'autre moitié est entretenue par Cézy)  
Rue de la Source,  
la rue des Prés,  
la rue de l'Erable (sur sa partie haute et basse),  
la rue du Montarlier (sur sa partie haute et basse)  
Route de Ruban qui monte et traverse le hameau de Ruban, (CV n° 8 sur sa totalité)  
CV n° 4 qui passe aux Goujets (qui va de St Julien à Précy sur Vrin), (partie sur notre commune),  
CV n° 10 de la Celle St Cyr à Verlin, (partie sur notre commune),  
Rue du transvaal,  
Rue de la Mare

#### **Paroy-sur-Tholon**

Rue Piolée, *de la RD 182 à la rue de la Bergerie à la hauteur du Chemin du clos*  
Route de Longueron, *de la RD 955 à la limite avec la commune de Champlay*  
Rue de la Bergerie, *de la rue Piolée à la station de pompage*  
Rue de l'Eglise, *de la RD 955 à la rue Piolée*  
Route de Champvallon, *de la RD 955 à la limite avec la commune de Champvallon*  
Rue des Prés, *de la rue de Bachy à la station d'épuration*  
Chemin des Gravons, *de la RD 955 à la rue des Prés*  
Rue de Bachy, *de la RD 182 à la rue des Prés*  
Rue de la Pompe, *de la RD 182 à la rue de Bachy*  
Chemin de Joigny, *de la RD 182 au Chemin des Gravons*  
Place de la Mairie, *le long de la RD 182 entre la RD 955 et le chemin de Joigny*  
Chemin des Hables, *de la RD 955 jusqu'au chemin de terre*  
Chemin du Clos, *de la rue de la Bergerie jusqu'au chemin de terre*  
Chemin de l'Arracherie, *de la rue de la Bergerie jusqu'au chemin de terre*

#### **Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Approuve** la liste des voies communautaires des communes de Brion, La Celle Saint-Cyr, Cézy, Chamvres et Paroy-sur-Tholon à transférer à la communauté de communes du Jovinien, dans le cadre de sa compétence « voirie » :

**Brion :**

Brion - La Fourchette  
La Fourchette - Looze  
Chemin Des Vaneries  
Rue René Froissart  
Chemin du Puits  
Impasse de la Rochette  
Rue Bellevue  
Rue Pierre Curie  
Rue Neuve  
Rue V. Hugo  
Rue Pasteur  
Rue Voltaire

**Cézy**

Impasse des Ecoles  
Rue de la Mairie  
Place de l'Eglise  
Rue de Joinville  
Rue de la Résistance  
Rue du Four Banal  
Rue Félix Arvers  
Rue du Moulin d'En Haut  
Impasse du Moulin d'En Haut  
Rue du Moulin d'En Bas  
Rue Traversière  
Rue Cosinont  
Rue du Port d'En Bas  
Rue du Stade  
Rue de l'Amandier  
Impasse de l'Amandier  
Place de la République  
Rue de la République  
Rue du Pont à Cheval  
Chemin de Prêles  
Rue de Prêles  
Rue des Varennes  
Chemin de la Chaume aux Chiens  
Les Varennes  
Rue de Thèmes  
Rue Soufflot  
Rue Javiot  
Rue de la Prairie  
Ruelle de la Prairie  
Rue de la Chapelle St-Esprit  
Rue du Port En Haut

**Chamvres**

Chemin de la Grand'pièce  
Rue des Maisons Brûlées  
Rue Chapoteau  
Rue de la résistance  
Rue Marceau

Chemin Puits à Villiers  
Rue de laPrairie  
Impasse des Jasmins  
Rue Colombier  
Rue de la Liberté  
Rue du Fourneau  
Impasse Du Vau  
Impasse Ecole  
Ruelle St Phal  
Ruelle Casse Dois  
Rue du Ruisseau  
Chemin De Migennes



Rue des Buttes  
Avenue du 6 Juin 1944  
Rue de la Gare  
Rue des Petits Prés  
Rue du Tillet  
Rue du Péage  
Ruelle du Péage  
Impasse du Péage  
Rue de la Ferme  
Route de Béon  
Rue de la Contemine  
Rue André Roy  
Route de Joigny  
Route de Précy  
Rue du Pressoir  
Chemin des Vignes  
Chemin de Villechien  
Chemin de la Voie Chalet  
Grande Rue  
Route de St-Julien du Sault  
Rue de la Croisette  
Route du Golo  
Le Golo  
Route des Vieilles Granges  
Rue de Cézy  
Chemin du Noyer Galleux  
La Croix Piochard  
Entrée de Vauguillain  
Vauguillain

Rue des sentiers  
Rue de la Paix  
Chemin du Gros saule  
Rue des écoles  
Grande rue

Rue du Château  
Rue des Minoux  
Impasse du Clos  
Rue du Tholon

Rue des Chenevières  
Rue des Bungalows  
Rue du Moulin  
Rue de Lèchères



### **La Celle Saint-Cyr**

Voie communale n° 9 de l'intersection de la rue de la Charmée à la limite avec la commune de Béon,  
Chemin du cognié-Bolay aux vignes de Pivins jusqu'à l'intersection avec la rue de la Charmée,  
Rue de la Charmée dans sa totalité  
Grande rue du n° 24 au n° 37,  
Chemin de la Patouille,  
Impasse des giroflées,  
Rue des Rondots,  
Rue du Pressoir,  
Impasse du Pressoir,  
Rue du Grosgray,  
Rue de la Julienne,  
Route de Cézy qui passe dans le hameau de Beaumont et qui se termine à l'intersection avec la D 134,  
Place des Erables,  
Route de la Fontaine qui traverse le lieu dit « la Fontaine », qui monte au hameau de Vaussauges et que se termine à la limite avec la commune de Béon, (CV n° 10)  
Route de Pinelle,  
Route du Bas du Parc qui se termine à l'intersection avec la D 134 au lieu dit « le Bas du Parc », (CV n° 4)  
Impasse du Stade,  
Impasse du Château,  
Rue de la Grand Cour,  
Rue du Gué,  
Rue de la Chapelle de la D 194 à la rue de la Charmée,  
Chemin de la Corrivet,  
Chemin de la Voie du Cormier,  
CV n° 6 de l'intersection avec la route du Bas du Parc (CV n° 4) jusqu'à l'intersection avec la D134,  
Chemin des Foulons de Précý de la D 194 A au Moulin d'en Haut,  
Chemin de l'Entre Deux qui va de la D 134 au Moulin de Batilly (sur la moitié de sa distance car en limite avec Cezy, et l'autre moitié est entretenue par Cézy)  
Rue de la Source,  
rue des Prés,  
rue de l'Erable (sur sa partie haute et basse),  
rue du Montarlier (sur sa partie haute et basse)  
Route de Ruban qui monte et traverse le hameau de Ruban, (CV n° 8 sur sa totalité)  
CV n° 4 qui passe aux Goujets (qui va de St Julien à Précý sur Vrin), (partie sur notre commune),  
CV n° 10 de la Celle St Cyr à Verlin, (partie sur notre commune),  
Rue du transvaal,  
Rue de la Mare

### **Paroy-sur-Tholon**

Rue Piolée, de la RD 182 à la rue de la Bergerie à la hauteur du Chemin du clos  
Route de Longueron, de la RD 955 à la limite avec la commune de Champlay  
Rue de la Bergerie, de la rue Piolée à la station de pompage  
Rue de l'Eglise, de la RD 955 à la rue Piolée  
Route de Champvallon, de la RD 955 à la limite avec la commune de Champvallon  
Rue des Prés, de la rue de Bachy à la station d'épuration  
Chemin des Gravons, de la RD 955 à la rue des Prés  
Rue de Bachy, de la RD 182 à la rue des Prés  
Rue de la Pompe, de la RD 182 à la rue de Bachy  
Chemin de Joigny, de la RD 182 au Chemin des Gravons

Place de la Mairie, le long de la RD 182 entre la RD 955 et le chemin de Joigny  
Chemin des Hables, de la RD 955 jusqu'au chemin de terre  
Chemin du Clos, de la rue de la Bergerie jusqu'au chemin de terre  
Chemin de l'Arracherie, de la rue de la Bergerie jusqu'au chemin de terre

**Autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce transfert de voies communautaires.



Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET

Date de réception  
par la Préfecture : 25/01/2012  
date de publication : 26/01/2012

